



Informations pratiques

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous témoignez en inscrivant votre enfant à notre stage. Voici quelques informations pratiques pour le bon déroulement du stage.

Horaire et lieu :

Le stage commence chaque jour à 9h et se termine à 16h. L'accueil est assuré dès 8h jusque 16h. L'horaire pourra être adapté lors des excursions. Le cas échéant, vous recevrez un document en début de stage.

Le stage se déroule dans les bâtiments D de la DGAS, Rue du la Bruyère, 157 à 6001 Marcinelle

Intervention financière :

Une intervention financière peut être obtenue auprès de certaines mutuelles pour la participation au stage. Si votre mutuelle ne dispose pas d'un document type à faire compléter, nous vous remettons une attestation en fin de stage. (À condition d'être en ordre de paiement). Dans certains cas, vous pourrez également obtenir une déduction fiscale.

En cas de problème financier, nous vous invitons à prendre contact avec notre service au 0486/82.12.48.

Effets personnels :

Chaque participant est tenu responsable des effets personnels qu'il amène au stage. Les parents sont tenus de les récupérer en fin de journée. Les objets trouvés seront conservés durant 1 mois au SAPASH.

Si nécessaire, merci de prévoir des vêtements de rechange en suffisance (marqué au nom de l'enfant) à remettre à l'équipe d'animation, de préférence dans un sac au nom de l'enfant.

Excursion :

Lorsqu'une excursion est prévue, les informations pratiques sont communiquées au plus tard le 1^{er} jour de stage.

Le respect des horaires est primordial pour la bonne organisation des excursions. En cas de retard, nous ne pourrions attendre les retardataires.

Nous ne pouvons pas assurer de garderie pour l'enfant dont le parent ne l'autoriserait pas à participer à l'excursion.

Divers :

- Seule une personne dûment autorisée pourra reprendre le participant. Plusieurs noms peuvent être spécifiés sur le dossier d'inscription.

- Le prix ne comprend pas le repas de midi **Merci de prévoir le repas de midi, la collation du matin et de l'après midi ainsi que des boissons pour la journée.**

En résumé, voici les documents à lire et/ou nous renvoyer pour valider l'inscription de votre enfant :

- Formulaire d'inscription (à renvoyer chaque stage)**
- Dossier stagiaire (à renvoyer une seule fois par année)**
- CONSENTEMENT RELATIF À LA PRISE D'IMAGES, DE VIDÉOS ET DE SONS DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION D'ACTIVITÉS VISANT À SENSIBILISER LE CITOYEN AU HANDICAP ET DE TENDRE VERS UNE SOCIÉTÉ PLUS **Autorisation A, B, C** (à renvoyer une seule fois par année)**
- Règlement d'ordre intérieur (à lire)**
- Informations pratiques (à lire)**

En cas de questions, nous sommes à votre disposition au 0486/82.12.48 Sylvie Vanderstraeten - Coordinatrice - S.A.P.A.S.H.

